

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur - Règlement 646-1

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 3 avril 2023, le Conseil municipal a adopté le règlement **646-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT 646 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2023.**

QUE ce règlement est actuellement accessible sur le site internet de la Ville et déposé au bureau de l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 4 avril 2023.



M<sup>e</sup> Lydia Laquerre,  
Greffière